

A propos de l'industrie belge du zinc au début du XIX^e siècle

PAR

Arthur DONY

1. — *L'histoire des industries belges.*

Les origines et les développements initiaux de nos grandes industries sont restés longtemps dans l'oubli. Singulièrement, l'histoire de la métallurgie thermique du zinc a été très négligée jusqu'en ces dernières années, — pour ce qui concerne la période comprise entre la naissance de cette industrie en 1809, et la constitution en 1837, de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. Or la métallurgie thermique du zinc a été créée sur notre propre sol par un inventeur liégeois, en même temps qu'elle s'ébauchait en Silésie par des voies indépendantes. La Société de la Vieille-Montagne a pris soin en plusieurs circonstances, dans les monographies où elle marquait les étapes de ses progrès, de rappeler, mais sommairement, ce qu'elle devait à Jean-Jacques Daniel Dony et à son continuateur François-Dominique Moselman (1). Les divers traités des métaux non ferreux n'en faisaient qu'une brève mention.

Fort heureusement, depuis une vingtaine d'années, un bel et fructueux effort a été fourni en Belgique, pour compléter et enrichir l'histoire de nos mines et de nos industries nationales; divers ouvrages et des thèses universitaires lui furent consacrés; nous évoquerons ici, par exemple, les aperçus du regretté professeur de l'Université de Liège, Eugène Prost,

(1) La Vieille-Montagne à l'Exposition Nationale de Bruxelles (1880). — L'Industrie du Zinc. Société de la Vieille-Montagne. Exposition universelle de Liège (1905). — Centenaire de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne (1837-1937).

décédé récemment; les publications de M. Paul Harsin, professeur au même établissement, et de ses élèves Rob. Demoulin, etc.; de MM. Emile Fairon, Jean R. Maréchal, Hiernaux, Jos. de Dorlodot, L. de Jaer, Laurent Dechesne, Voortman, etc. (2).

Pour ce qui est de l'industrie du zinc, le peu que nous savons actuellement de l'invention liégeoise est dû presque entièrement, fait curieux, à des personnalités étrangères; leurs noms sont parfois restés dans l'ombre, et à ce titre, méritent une citation: A. M. Héron de Villefosse, inspecteur général des mines et usines en France et dans les pays conquis, publia de 1810 à 1819, un gros ouvrage intitulé « De la richesse minérale », en trois volumes avec atlas; Amédée Burat: *Etude sur les gîtes calaminaires et sur l'industrie du zinc en Belgique*, Paris 1856; A. Lodin: *Métallurgie du zinc*, Paris, 1905; Hollunder: *Tagebuch einer metallurgisch-technologischen Reise*, Nürnberg, 1824; J. Bernhard Karsten: *System der Metallurgie*, Band IV, 1839; R. G. Max Liebig: *Zink und Cadmium*, Leipzig, 1913; Fr. Peters dans *Muspratt's Encyklopädisches Handbuch der technischen Chemie*, 4^e Auflage, IX^e Band, Braunschweig, 1921, etc.

Octave Dony-Hénault, un des frères aînés du soussigné, après avoir, avec ses élèves de l'Ecole des Mines de Mons, puis de l'Université de Bruxelles, consacré plusieurs années à des recherches chimiques sur la métallurgie du zinc, — s'est intéressé à l'histoire de cette industrie belge. Par deux

(2) Eugène Prost: *Aperçu historique de la métallurgie belge* (1926). — Idem, de l'industrie des houillères belges (1927). — Emile Fairon: les industries du pays de Verviers (1922). — Jean R. Maréchal, en collaboration avec Em. Fairon: *Monographie sur la métallurgie (et sur la Compagnie des conduites d'eau des Vennes) à l'Exposition internationale de Liège en 1930* (*Revue universelle des Mines*, 1931-32). — Hiernaux: *La métallurgie du fer, Mons*. — Baron Jos. de Dorlodot: *Les débuts de la glacierie en Belgique* (dans le périodique *Verre et silicates industriels*, 1937-1938). — L. de Jaer: *Notice sur l'exploitation de la houille dans l'ancien pays de Liège* (1923). — Laurent Dechesne: *L'industrie drapière de la Vesdre avant 1800* (1926). — Les établissements textiles De Vos et Voortman à Gand (1790-1940), par un descendant des Voortman. — Etc.

notes lues en 1938 à la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique (3), par un Mémoire à la Classe des Lettres de la même institution, en octobre 1939 (4), puis par une conférence à Liège sous les auspices de la Société Royale d'Emulation, en juin 1940, — il a voulu raviver, sur pièces nouvelles, le souvenir de l'infortuné inventeur liégeois. Il a retrouvé la maison où cet inventeur vécut, rue de la Rose, depuis son mariage, et il a reconstitué à l'aide de documents authentiques, le dossier de la faillite commerciale qui suivit de près la réussite technique. Enfin, M. Dony-Hénault a fait entendre l'émouvant appel de détresse de l'ex-chanoine liégeois, adressé au Souverain des Pays-Bas dans des lettres autographes inédites (4).

Vers la même époque, l'auteur de la présente étude, ayant terminé depuis peu sa carrière comme colonel d'artillerie breveté d'état-major, accepta volontiers l'offre de son frère, de collaborer à l'extension et à l'approfondissement de ces recherches. Il a actuellement prospecté tout ce que paraissent contenir d'intéressant pour le sujet, la précieuse mine des archives de l'Etat à Liège et les sources livresques en Belgique, seules accessibles aujourd'hui. Cette collaboration fraternelle donnera bientôt naissance à un ouvrage soigneusement documenté, qui retracera la vie de Jacques Dony, son œuvre et les conséquences de son invention. Quoique certains points n'aient pu encore être entièrement élucidés, ce livre, tribut de reconnaissance, réparera, autant que faire se peut, l'injustice du sort réservé à l'inventeur; en même temps, il comblera, — du moins nous l'espérons, — une lacune dans l'histoire industrielle de notre pays, et spécialement dans celle du zinc, qui a pris une place si importante dans l'industrie mondiale.

(3) Octave Dony-Hénault: A propos de la découverte de la métallurgie thermique du zinc en Belgique au début du XIX^e siècle; *Bulletins de la Classe des Sciences*, 5^e série, XXIV, 1938, nos 2, 6 et 7.

(4) J. J. D. Dony, créateur de l'industrie du zinc en Belgique, Liège 1759-1819. Documents inédits et linéaments biographiques nouveaux, par Octave Dony-Hénault. Extrait des *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*. On trouvera dans ce Mémoire, les indications bibliographiques relatives au sujet.

2. — *But de la présente note.*

Dans le même ordre d'idées, l'auteur de ces lignes a rédigé une petite brochure, publiée en août 1939 sous les auspices de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et Corphalie, — et exposant l'origine et les débuts de la Société de Corphalie, d'après un dossier privé, obligeamment prêté par le Notaire H. Delloye (5). Cette Société, créée près de dix ans avant celle de la Vieille-Montagne, peut être considérée comme ayant été suscitée par l'exemple de la fabrique liégeoise : Hyacinthe Delloye, son premier directeur technique et un de ses principaux fondateurs, était en relations avec Jacques Dony, qu'il avait dû connaître par son père, l'industriel hutois Nicolas Delloye, membre de la Société d'Emulation de Liège, et par son oncle Henri, le Troubadour Liégeois, publiciste et protagoniste de l'inventeur; Hyacinthe Delloye conclut, notamment, avec Mosselman en 1820, un contrat pour le laminage d'une grande quantité de zinc brut sortant de Saint-Léonard (Liège) (6).

La fabrique-mère a rayonné aussi dans la vallée de la Vesdre; J. J. Guilmain et L. E. Renard, deux des trois fondateurs de l'usine à zinc à Prayon, — nous allons le voir, — étaient d'anciens employés de la fabrique Saint-Léonard.

Mais cette double extension ne put arriver à ses fins qu'après l'expiration du brevet accordé à Dony pour quinze ans en 1810. Jusqu'en 1825 les demandes des divers particuliers en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter d'autres mines zincifères à Eupen, Membach et Goé (7), et surtout à Verviers-Stembert, furent toutes rejetées systématiquement par les gouvernements successifs. Après ce délai, la lutte devint plus serrée, et les demandes aboutirent enfin à partir de 1829, tant en ce qui concerne la Société de Corphalie que celles de Prayon et de la Nouvelle-Montagne.

(5) Corphalie : un des berceaux de l'industrie du zinc, par Arthur Dony. Publié sous les auspices de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie (1939). Imprimerie Guyot, à Bruxelles.

(6) Archives de la Société de la Vieille-Montagne.

(7) *Journal de Liège*, numéro du 10 septembre 1814; avis et annonces.

La présente note a précisément pour but d'indiquer comment se sont développées les premières initiatives de ces groupes; à cette occasion, nous mettrons au point, en les complétant, grâce à des sources nouvelles, certains détails de notre fascicule sur la fabrique de Corphalie.

3. — *La redécouverte des mines de Corphalie.*

A la première page de la susdite brochure, nous avons reproduit un renseignement émanant de deux sources distinctes, et selon lequel les mines de Corphalie avaient été « découvertes » en 1825 par deux habitants de Statte, les sieurs Pascal Boveroux et Nicolas Deffet. Des recherches que nous avons faites dans les *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts* nous mettent en mesure d'apporter une rectification complétive.

En réalité, Pascal Boveroux, serrurier, et Nicolas Deffet, chef mineur, ont plus exactement « redécouvert » la mine : le gisement de plomb, calamine et fer avait déjà, en 1752, changé de propriétaire ou d'exploitant, comme le prouve la mention suivante, extraite des documents de la Cour de Justice de Wanze :

« 16 août 1752 ; Herman Deprez rend par devant P. J. A. Spineux, Notaire, à Jean Grandjean et à ses fils Mathieu et Jean, les mines de plomb, calamine et fer au lieu dit Kakillerie (appelé plus tard Kakirie). — Ce rendage fut réalisé le lendemain par devant la Cour de Wanze (8). »

La mine était même connue, comme gisement de plomb, dès 1130 : en effet, l'acte de dotation délivré le 21 septembre 1130 par l'évêque de Liège, Alexandre, au profit de l'église de Neufmoustier fondée par Pierre l'Ermite (en 1101-1108), s'exprime en ces termes : « ... quatre manses (demeures rurales avec douze arpents de terre) dans la campagne de Tihange, du cours d'eau de la Meuse depuis la première partie de l'île d'amont vis-à-vis de l'Eglise Saint-Georges (devenue la pro-

(8) Abrégé chronologique de l'histoire de Huy et environs, par Emile Wigny, *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, tome 5 (1883), p. 189.

priété Fabri), jusqu'à la dernière partie de l'île d'aval (l'île Soiron) qui est en face de la montagne des plombs » (9).

En 1825, le 4 mai, Boveroux et Deffet obtinrent l'autorisation d'effectuer des travaux de recherches pour le minerai de plomb dans la propriété du sieur de Soiron au bois de Huy, commune d'Antheit (10). L'année suivante, le 26 août, ils reçurent l'autorisation de « pratiquer des travaux de recherches pour les minerais de fer et de calamine, dans les propriétés des sieurs J. L. J. de Soiron et Gérard Gérardin, situées au Bois de Huy, ainsi que dans celles du sieur François-Joseph Mahy sur le territoire de Huy ».

Une première société fut constituée le 30 août; mais dès le 17 septembre, Boveroux et Deffet cédèrent leurs droits aux autres associés : « Joseph Francotte, avocat à Huy pour une moitié; Nicolas-Joseph Mahy à Antheit, François-Joseph Mahy (son fils) à Huy et Marie-Jeanne Namur (son épouse) pour l'autre moitié, — moyennant la somme de 300 florins, et avec faculté pour les cédants, d'entrer pour un tiers dans la société qui se formera après l'obtention de la concession » (11).

C'est ainsi que la demande de concession déposée trois jours plus tard (20 septembre 1826) fut présentée seulement par Francotte et les deux Mahy, comme il est mentionné dans la brochure.

Pour l'histoire de Corphalie à partir de ce moment, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au texte même.

4. — La première Société de la Nouvelle-Montagne.

Par ailleurs, nous avons pu éclaircir presque entièrement les dates respectives de mise en activité, quasi simultanée, des exploitations à Corphalie et Prayon. Nous le devons à deux

(9) *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, tome 21 (1^{re} livraison (1927)), p. 63.

(10) *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, tome 5, abrégé chronologique par Wigny, p. 252.

(11) *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, tome 5, abrégé chronologique par Wigny, p. 253.

Ce dernier renseignement nous a été fourni aussi par la Compagnie d'Overpelt-Lommel-Corphalie.

ordres de documents : un dossier inédit que M. Raven, directeur général de l'Administration des Mines, nous a permis de consulter sur place (nous avons eu la bonne fortune d'y découvrir aussi une lettre autographe de J. J. D. Dony); ensuite un fascicule in-12° trouvé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

L'avant-propos de notre brochure sur Corphalie contenait le passage suivant (page 5) : « Il a pu s'écouler, comme à Corphalie, un délai de quelques années entre la date à laquelle la Société de la Nouvelle-Montagne s'est constituée (1827) et la date de mise en activité de son usine à Prayon ». Cette hypothèse est vérifiée par le document de la Bibliothèque Royale, intitulé « Société Anonyme de la Nouvelle-Montagne, Statuts 1845 ». Ces statuts font, indirectement, mais clairement, connaître l'origine de la première société de la Nouvelle-Montagne et sa transformation ultérieure.

On y verra, d'une part, que la fonderie de zinc de Prayon (lez-Chaufontaine), qui était en construction en mai 1829, n'a été acquise par la Nouvelle-Montagne qu'en février 1831. Cette fonderie était vraisemblablement destinée, à l'origine, à traiter le seul minerai du gisement de La Rochette, lez-Prayon, dont la concession avait été demandée en décembre 1828.

D'autre part, la constitution de la première Société de la Nouvelle-Montagne remonte à 1829, et non à 1827, comme nous l'avait fait dire un renseignement erroné tiré du *Mémoire sur la Fabrication du Zinc en Belgique* (12).

Quant à l'octroi de la concession de calamine et plomb à Verviers-Stembert, en 1829, il a été précédé d'une série de demandes auxquelles nous faisons allusion ci-avant : ces rétroactes nous ont été révélés par le dossier de l'Administration des Mines (13), d'où il ressort :

que dès 1789 le sieur Hubert-Joseph Arnoldy, de Verviers, découvrit du minerai calaminaire dans un terrain qui lui

(12) Publié en 1844 dans les *Annales des Mines de France*, 4^e série, tome 5, par MM. Piot et Muraille.

(13) Actes de concession, Dossier H, n° 57. Concession de la Nouvelle-Montagne.

appartenait, à Verviers; il introduisit une demande en concession, publiée et affichée par arrêté du 4 fructidor an VII (21 août 1799) et procéda à des travaux d'extraction assez considérables, jusqu'à interdiction par l'autorité;

que le sieur Lambert-Philippe Poswick, greffier en chef de la Cour de Justice de Liège, trouva également, après cet affichage public, de la calamine affleurant son terrain à Stembert, y fit quelques travaux et présenta une demande en concession en janvier 1807 (32 hectares); qu'Arnoldy ayant renouvelé sa requête le 12 janvier 1813, Poswick reproduisit la sienne le 22 juillet 1814 (la publication se trouve dans le *Journal de Liège* du 14 septembre 1814);

que Jacques Dony, après avoir obtenu en 1806, la concession pour cinquante ans, de l'important gisement de la Vieille-Montagne à Moresnet, fit opposition, notamment le 15 août 1814, aux demandes des particuliers qui voulaient obtenir d'autres concessions de calamine dans la province de Liège;

que F. D. Mosselman, ex-associé et successeur de Dony en 1819, renouvela son opposition en 1820 et 1821, tout en demandant pour lui les concessions sollicitées par les autres; que le gouvernement, en 1825, rejeta à la fois la requête de Mosselman, qui déclarait ne pas posséder encore de plan d'extraction de la mine sollicitée, et les requêtes, réitérées en 1820, d'Arnoldy et de Poswick, qui semblaient, pris séparément, n'être pas assez puissants pour entreprendre une exploitation rationnelle;

qu'Arnoldy forma un groupe avec des membres de sa famille et avec les sieurs J. Hodson (14) et Genin, tandis que Poswick en constituait un autre avec les membres de la famille Simonis; que ces deux groupes revendiquèrent l'un et l'autre, des concessions plus étendues à Verviers et à Stembert, se faisant mutuellement opposition et refusant de s'unir;

(14) « J. Hodson, mécanicien propriétaire ». William Cockerill (le père de John) avait été appelé de Hambourg à Verviers en 1800 par la Maison Simonis et Biolley, pour y construire des machines à carder et à filer la laine. Il fit venir en 1802 pour l'aider, un jeune mécanicien, de Londres, James Hodson (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome 41, 1911). Selon toutes probabilités, c'est de lui qu'il s'agit ici; il épousa la fille de son patron, W. Cockerill.

que le gouvernement les ayant derechef déboutés en 1827, ils comprirent enfin la nécessité de fusionner en un seul groupe, à qui échet la concession globale le 7 mai 1829, sur 641 bonniers environ (558 hectares); c'est ce groupe qui forma, un mois plus tard, la première Société de la Nouvelle-Montagne en vue d'exploiter la dite concession.

5. — *Constitution de la Société anonyme de la Nouvelle-Montagne.*

Voici à présent les extraits des statuts de la deuxième Société. L'article 7 (description des apports) nous fournit les indications officielles sur les organismes originels et sur la première Société :

1° ENGIS : « La concession de calamine et de plomb d'Engis (401 hectares, 973 centiares)... a été octroyée par arrêté royal du 19 mai 1830 à la Société de Métallurgie d'Engis, constituée par acte sous seing privé, daté de Liège, le 30 juillet 1828... »

Cette Société existait encore au 31 mai 1844, mais ses 90 actions constitutives, dont le prince Paul d'Arenberg possédait le tiers au début, étaient progressivement passées aux mains de MM. Armand et Adolphe Simonis et Victor Simon, en vertu de nombreuses cessions directes ou successives.

2° VERVIERS (Stembert). « La concession de calamine et plomb de la Nouvelle-Montagne à Verviers... a été octroyée par arrêté royal du 7 mai 1829. Les concessionnaires ont, par acte daté de Verviers le 8 juin 1829, — ... formé entre eux une société de dix actions pour la mise en valeur de la concession... »

La Maison Iwan Simonis (15), composée de M. Léon Simonis, décédé le 24 décembre 1836, et de MM. Armand et Adolphe Simonis ne possédait, au début, que deux des dix actions; les huit autres furent progressivement acquises par eux au moyen de diverses cessions.

(15) Iwan Simonis était bourgmestre de Verviers en 1818 (*Journal de Liège*, numéro du 19 juin 1818).

3° PRAYON : « L'établissement des fonderies de zinc et plomb et le laminoir existant à Prayon, commune de Forêt... anciennement connus sous le nom d'Usine de la Blanche-Plomberie et les dix hectares de terrain qui en dépendent, font partie de l'actif de l'ancienne Société de la Nouvelle-Montagne, comme ayant été vendus à cette Société par MM. Charles Dubois, Jean-Joseph Guilmain et Laurent-Eugène Renard, suivant acte passé à Verviers le 23 février 1831... »

A cet actif viennent s'ajouter : (a) « les droits tels que les possède l'ancienne Société de la Nouvelle-Montagne, à la demande en concession de zinc et de plomb, formée à Prayon par les anciens propriétaires, sur une étendue de 275 hectares (mine de La Rochette) »; (b) « la demande en concession de houille, formée récemment à Engis ».

4° Extrait de l'article premier : transformation en Société anonyme et absorption d'Engis : « Il est formé, sous la dénomination de La Nouvelle-Montagne, une société anonyme des exploitations et concessions des mines de zinc et de plomb d'Engis, de Prayon et de la Nouvelle-Montagne, à Verviers. »

MM. Armand et Adolphe Simonis et Victor Simon, par contrat du 21 octobre 1844, firent apport à la Société, de ce qui est décrit à l'article 7 ci-avant. L'exploitation nouvelle commença à la date du 1^{er} juin 1844. Les statuts, après approbation ministérielle, furent actés à la date du 12 février 1845.

La Société anonyme de la Nouvelle-Montagne, fut — curieux retour — absorbée elle-même il y a quelques années, par l'actuelle Société Métallurgique de Prayon, sortie de son sein en 1882 (16) et qui s'était complètement modernisée peu de temps avant la guerre 1914-1918.

6. — Conclusions.

On peut résumer les étapes de constitution et d'exploitation de ces diverses sociétés, par le tableau ci-après, qui montre :
1° que la Société d'exploitation des Mines de Corphalie a

(16) Eugène Prost : La métallurgie en Belgique et au Congo Belge. Historique — Situation actuelle (1936), p. 139.

Gisements et usines :	D A T E S				du début de l'exploitation.
	de constitution de la Sté exploitante	de l'octroi de la concession	de construction de l'usine		
Mines de calamine, plomo et fer de Corphalie (Sté d'exploitation des Mines de Corphalie).	30 août 1826 (régularisée le 15 octobre 1831.)	7 juin 1829.	—	—	9 mai 1828 après l'enquête administrative.
Fabrique de zinc de Corphalie (Sté de la fabrique de Corphalie).	30 août 1826 (modifiée les 17-9-1826, 4 mars et 4 octobre 1831).	—	octobre 1831 (1)	—	clôture des premiers comptes en oct. 1832. Dossier H. Delloye.
Mines de calamine et plomb de Verviers et Stembert (1 ^{re} Sté de la Nouvelle-Montagne)	8 juin 1829.	7 mai 1829	—	—	juin 1829?
Mines de calamine et plomb d'Engis (Sté de Métallurgie d'Engis).	30 juillet 1828.	19 mai 1830	—	—	mai 1830?
Mines de zinc et plomb de La Rochette (Prayon).	—	demandée le 2-12-1828, accordée après le 23-2-1831	—	—	?
Fonderie de zinc et plomb de Prayon (usine de la Blanche-Plomberie).	?	—	—	—	?
Sté An. de la Nouvelle-Montagne (2 ^e Sté englobant Verviers, Prayon et Engis).	12 février 1845.	—	—	en construction en mai 1829 (2)	vendue à la Nouvelle-Montagne le 23-2-1831

(1) Joseph Guilmain, libéré de ses engagements à Prayon le 23 février 1831, accepta le 4 mars suivant, de construire la fabrique de Corphalie. En se reportant à notre brochure sur Corphalie (p. 9-10), on y voit que Guilmain ne remplit

été constituée (en 1826), avant celles d'Engis (1828) et de la Nouvelle-Montagne (1829).

2° que le gisement de Corphalie a été exploité le premier, avant que l'autorisation ne soit officielle;

3° que la fonderie de zinc de Prayon peut avoir été mise en activité quelques mois avant celle de Corphalie, en se procurant le minerai à Stembert après l'absorption de la fonderie par la Nouvelle-Montagne (23 février 1831). Il est possible aussi, l'autorisation de concession de La Rochette tardant à venir, que l'usine de Prayon ait travaillé quelque temps avant février 1831, en achetant son minerai à Stembert; et c'est peut-être ce fait qui aurait donné l'idée de la fusion des deux organismes.

Quant aux productions respectives des deux sociétés originales, il y avait au début à Corphalie, dix fours de réduction contre quatre à Prayon, et le rendement proportionnel était meilleur à Corphalie, s'il faut en croire Piot et Muraille (p. 205 du Mémoire déjà cité).

* * *

En terminant, nous faisons encore appel aux lecteurs : Si certains d'entre eux possédaient d'autres renseignements relatifs aux prémices de l'industrie du zinc, nous serions heureux d'en être avisés.

Juin 1941.

pas les obligations qu'il avait assumées et fut remplacé par Hy. Delloye; on serait tenté d'en déduire que tout se passa comme si Guilmain avait voulu retarder le plus possible à Corphalie, la mise en exploitation par la Société hutoise.

(2) D'après le rapport manuscrit de l'Ingénieur des Mines Willekens, en date du 20 mai 1829, joint aux documents n° 67 du dossier transmis par l'Administration des Mines (9° arrondissement) aux archives de l'Etat à Liège.

(3) Eugène Prost : La Métallurgie en Belgique et au Congo Belge (1936), p. 139.

Un indicateur de position pour balances hydrauliques

par F. CORIN,

Ingénieur principal des Mines.

La manœuvre des balances hydrauliques a causé certains accidents généralement suivis de la mutilation de la main d'un ouvrier. Chaque fois, les circonstances se répètent, identiques : l'encageur, occupé à des besognes accessoires, n'a pas manœuvré la commande qui ramène la balance dans sa position initiale; le décageur, qui n'a pas remarqué cet oubli et qui est trompé par la précision avec laquelle la cage s'arrête au niveau de la recette, veut en extraire un wagonnet; à cet instant, le machiniste donne du mou au câble, la cage retombe et coince la main de l'ouvrier contre le wagonnet.

Des circonstances qui se répètent suggèrent des causes systématiques. On ne peut malheureusement pas éliminer ces causes mais on peut concevoir un dispositif de sécurité ou d'avertissement qui soit très simple et parfaitement efficace. On en trouvera un exemple dans cette note.

Pour la clarté de l'exposé, nous décrirons d'abord les manœuvres d'envoyage, puis le fonctionnement de la balance; nous donnerons ensuite une relation type de l'accident; nous terminerons par la description de l'appareil de signalisation, tel qu'il a été réalisé au siège n° 8 des Charbonnages de Monceau-Fontaine.

Le croquis (fig. 1) représente, en plan, un contour d'envoyage. Les wagonnets pleins y viennent de l'Ouest pour être encagés; les wagonnets vides sont évacués par le côté opposé, repris par un refouleur ou par une chaîne-releveuse et dirigés vers un évitement. Les rames de vides sont formées à cet évitement et conduites ensuite vers les travaux.